

---

# GESTION D'ACTIFS PMSL INC.

---

## RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour la période close le 31 décembre 2024

Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life



Placements mondiaux

**Sun Life**

# Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-877-344-1434, en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse [info@placementsmondiauxsunlife.com](mailto:info@placementsmondiauxsunlife.com) ou en nous écrivant à Gestion d'actifs PMSL inc., 1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6. Nos états financiers sont disponibles sur notre site Web à l'adresse [www.placementsmondiauxsunlife.com](http://www.placementsmondiauxsunlife.com) et sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de l'une ou l'autre de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs PMSL inc. (le « gestionnaire ») est une filiale entièrement détenue indirectement par la Financière Sun Life inc.

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement fondamental du Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life (le « Fonds ») est de chercher à procurer un revenu tout en préservant le capital en investissant principalement dans des titres de créance à rendement élevé de catégorie spéculative ou dans des titres auxquels aucune agence de notation internationalement reconnue n'a encore attribué de note.

Le sous-conseiller du Fonds est Crescent Capital Group LP (« Crescent ») et le sous-conseiller de Crescent est Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. (« Gestion SLC »). Pour atteindre ses objectifs de placement, Crescent investit essentiellement dans des titres de créance de sociétés à rendement élevé et à taux fixe et variable, y compris les obligations de syndication importante et restreinte et les prêts bancaires. Crescent utilise une approche descendante et ascendante pour repérer des occasions de placement qui permettent d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque intéressants.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de créance libellés en devises couverts principalement en dollars canadiens.

### Risque

Aucun changement qui aurait eu une incidence importante sur le degré de risque global du Fonds n'a été apporté à l'objectif ou aux stratégies de placement du Fonds au cours de la période. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux qui sont énoncés dans le prospectus simplifié du Fonds.

Au 31 décembre 2024, la majorité des placements du Fonds étaient considérés comme facilement négociables et très liquides; le risque de liquidité du Fonds est donc considéré comme minime.

### Résultats d'exploitation

Au cours de la période, la valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 166,7 millions de dollars à 215,4 millions de dollars, en raison des ventes nettes positives et du rendement positif.

Pendant la période, les titres de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 6,3 %. Ce rendement est inférieur à celui de l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50,0 % de l'indice ICE Bank of America Merrill Lynch U.S. High Yield (couvert en \$ CA) et à 50,0 % de l'indice Morningstar LSTA Leveraged Loan (couvert en \$ CA), qui a inscrit un rendement de 7,7 %. L'indice général, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a inscrit un rendement de 4,2 %. Nous avons inclus les rendements de l'indice général pour vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui du marché en général. Nous avons également inclus les rendements de l'indice de référence mixte du Fonds, qui reflète plus étroitement les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit et fournit un autre point de comparaison avec le rendement du Fonds. Veuillez vous reporter à la section « Rendement passé » du présent rapport pour connaître les données sur le rendement de chaque série de titres du Fonds.

Le rendement du Fonds a été supérieur à celui de l'indice général en raison de sa répartition en titres à revenu fixe à rendement élevé. Au cours de la période considérée, les titres à revenu fixe à rendement élevé ont affiché un rendement supérieur à celui des titres à revenu fixe de bonne qualité.

Les marchés obligataires mondiaux ont connu des niveaux élevés de volatilité au cours de l'année, les banques centrales des pays développés ayant commencé à réduire les taux d'intérêt. Les rendements obligataires ont reculé au cours de l'année en raison de la baisse des taux, mais sont remontés vers la fin de la période. Le rendement des obligations a augmenté en raison des données économiques solides et de l'incertitude à l'égard d'éventuelles politiques inflationnistes du nouveau gouvernement des États-Unis.

# Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Les principales banques centrales des pays développés ont toutes, à l'exception de celle du Japon, réduit leurs taux d'intérêt, l'inflation ayant reculé pour se rapprocher de leur taux cible. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a abaissé les taux pour une troisième fois, portant la fourchette cible entre 4,25 % et 4,5 %. La Banque centrale européenne (BCE) a également abaissé les taux à quatre reprises au cours de l'année, ramenant le taux de base à 3 %. La Banque du Canada a abaissé les taux de 1,75 %. La Banque du Canada prévoit un ralentissement de la croissance économique et de l'inflation au Canada, en raison de la décision du gouvernement de diminuer les seuils d'immigration.

Au cours de la période, les obligations à rendement élevé ont mieux fait que les obligations de première qualité. L'écart de taux des obligations à rendement élevé s'est resserré sous l'effet de la demande accrue de la part des investisseurs et d'une croissance économique plus vigoureuse. L'écart de taux correspond à la différence de rendement entre un bon du Trésor et un autre titre de créance de même échéance, mais de qualité du crédit différente. Les obligations de première qualité sont les obligations de la plus grande qualité, comme déterminée par une agence de notation. Les obligations à rendement élevé sont plus spéculatives, et leur note de crédit est inférieure à celle des obligations de première qualité.

Les obligations de la plupart des marchés émergents ont affiché des rendements moins élevés, les banques centrales des pays en développement ayant abaissé leurs taux. En Chine, les rendements de l'indice de référence à long terme sont demeurés près de leur niveau le plus bas depuis plusieurs décennies, la Banque populaire de Chine ayant abaissé ses taux directeurs. Quelques marchés émergents comme le Brésil et l'Indonésie ont relevé leurs taux au cours de l'année pour assurer la stabilité de leur devise. Les obligations des marchés émergents libellées en monnaie forte ont dégagé des rendements supérieurs à celui des obligations libellées en monnaie locale. Les obligations libellées en monnaie locale ont affiché des rendements inférieurs sous l'effet de l'appréciation du dollar américain.

La position sous-pondérée du Fonds dans les titres notés CCC a nui au rendement relatif, étant donné que cette catégorie de titres de créance a été la plus performante en 2024. Le fonds a maintenu une position neutre par rapport à celle de l'indice de référence dans la catégorie de titres de créance notés B, mais la sélection de titres dans les titres de créance a entravé le rendement relatif.

La position du Fonds dans la sous-catégorie des créances étroitement consortiales a contribué à son rendement. La position du Fonds a favorisé les prêts (à taux variable), ce qui a avantage le rendement relatif, le marché des prêts ayant mieux fait que le marché obligataire par plus de 70 points de base tout au long de 2024.

## Événements récents

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, les frais de gestion des séries A et F du Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life ont été réduits et sont passés respectivement de 1,25 % à 1,20 % et de 0,75 % à 0,70 %.

Dans certaines régions géographiques, les tensions mondiales et les conflits ont continué d'avoir une incidence sur les économies et les marchés mondiaux. Par ailleurs, la tension est toujours palpable entre les grandes nations concernant un certain nombre d'enjeux, notamment le commerce, la technologie, les droits de la personne et la souveraineté. Ces enjeux ont, dans certains cas, donné lieu à des sanctions gouvernementales et à des restrictions commerciales. Ces tensions mondiales et ces conflits régionaux, suivis de près par les médias, créent un environnement opérationnel plus difficile. L'incidence à long terme sur le contexte géopolitique, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine. Le gestionnaire reste attentif à l'évolution de la situation et évalue les répercussions sur les stratégies d'investissement.

## Opérations entre parties liées

Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit des frais de gestion qui sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du Fonds. Ces frais sont calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin pour mener ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services administratifs.

À titre de fiduciaire, le gestionnaire détient le titre de propriété des placements dans le Fonds pour le compte des porteurs de titres.

À titre de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds directement ou par l'intermédiaire de sous-conseillers. Le gestionnaire a retenu les services de Crescent Capital Group LP, un membre du groupe du gestionnaire, pour agir à titre de sous-conseiller du Fonds. Le sous-conseiller de Crescent Capital Group LP est Sun Life Capital Management (U.S.) LLC (« SLC É.-U. »), un membre du groupe du gestionnaire. La Financière Sun Life inc. détient aussi une participation majoritaire indirecte dans Crescent Capital Group LP.

# Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Le Fonds peut détenir des participations directes ou indirectes dans la Financière Sun Life Inc. ou ses sociétés affiliées ou dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe. Les fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent investir dans des titres du Fonds.

Le gestionnaire a conclu une entente de distribution avec Placements Financière Sun Life (Canada) inc. (le « courtier »), une société sous contrôle commun, par l'entremise de laquelle le courtier peut distribuer les titres des fonds offerts par le gestionnaire dans les territoires où le courtier est autorisé à le faire.

## Frais d'administration du Fonds

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation du Fonds (les « frais d'administration ») en contrepartie d'honoraires d'administration fixes que le Fonds verse au gestionnaire (les « honoraires d'administration »). Les honoraires d'administration sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de titres du Fonds. Les frais d'administration comprennent, notamment, les honoraires du responsable des registres, des comptables, des auditeurs et des conseillers juridiques, les frais bancaires et les intérêts débiteurs, les frais de garde, les taxes et impôts, les frais administratifs et les coûts des systèmes, les coûts des rapports aux épargnants, des prospectus et d'autres documents d'information, les droits de dépôt réglementaire (y compris tous les frais réglementaires et charges assumés par le gestionnaire) et les honoraires du fiduciaire pour les régimes enregistrés. Le montant de ces charges est porté aux honoraires d'administration annuels à taux fixe à l'état du résultat global du Fonds qui se trouve dans les états financiers annuels.

Le Fonds paie également certains frais d'exploitation directement (les « coûts du Fonds »). Les coûts du Fonds comprennent les coûts d'emprunt engagés par le Fonds à l'occasion, les coûts des opérations de portefeuille, les frais payables au comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci, les taxes et impôts payables par le Fonds, les honoraires conditionnels pour le recouvrement des trop-perçus d'impôt étranger et les coûts pour se conformer à de nouvelles exigences réglementaires ou législatives imposées au Fonds. Le Fonds répartit ses coûts proportionnellement entre chacune des séries de titres du Fonds auxquelles ils s'appliquent. Les coûts du Fonds qui sont propres à une série de titres sont attribués à cette série. Ces sommes sont payées à partir de l'actif attribué à chaque série de titres du Fonds, ce qui réduit le rendement que vous pouvez obtenir.

Les honoraires et les frais payables aux membres du CEI ou relativement à celui-ci sont répartis entre le Fonds et les séries auxquels ils s'appliquent d'une façon que le gestionnaire estime juste et raisonnable. Aux fins de la répartition des coûts du CEI entre les fonds, le gestionnaire fait une distinction entre deux catégories de fonds, soit ceux qui sont structurés comme des fonds de fonds et ceux qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire a déterminé que, compte tenu de la complexité des questions devant être examinées par le CEI pour les fonds de chaque catégorie, il convenait que les fonds structurés comme des fonds de fonds se voient attribuer une proportion moindre des coûts du CEI que les fonds qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire attribue d'abord les coûts du CEI à chacune de ces catégories de fonds, puis répartit ces coûts de manière égale entre les fonds de chaque catégorie. Les montants de ces charges sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » des états du résultat global du Fonds.

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou pour la ou les périodes à compter de la date de sa création jusqu'au 31 décembre 2024.

## Valeur liquidative du Fonds par titre (\$)¹

### Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série A

|   | 2024<br>(\$)  | 2023<br>(\$)  | 2022<br>(\$)  |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Valeur liquidative au début de la période                                       | 10,04         | 9,82          | 10,00         |
| <b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :</b>                 |               |               |               |
| Total des revenus   | 0,86          | 0,73          | 0,28          |
| Total des charges   | (0,16)        | (0,16)        | (0,07)        |
| Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période                             | 0,06          | (0,04)        | (0,19)        |
| Profits latents (pertes latentes) pour la période                               | (0,13)        | 0,39          | (0,09)        |
| <b>Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²</b> | <b>0,63</b>   | <b>0,92</b>   | <b>(0,07)</b> |
| <b>Distributions :</b>  |               |               |               |
| Du revenu de placement (sauf les dividendes)                                    | (0,56)        | (0,65)        | (0,16)        |
| Des dividendes  | -             | -             | -             |
| Des gains en capital  | -             | -             | -             |
| Remboursement de capital  | -             | -             | (0,01)        |
| <b>Distributions annuelles totales³</b>   | <b>(0,56)</b> | <b>(0,65)</b> | <b>(0,17)</b> |
| <b>Valeur liquidative à la fin de la période</b>                                | <b>10,09</b>  | <b>10,04</b>  | <b>9,82</b>   |

# Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

## Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série F

|  | 2024<br>(\$)  | 2023<br>(\$)  | 2022<br>(\$)  |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Valeur liquidative au début de la période  | 9,67          | 9,82          | 10,00         |
| <b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :</b>                            |               |               |               |
| Total des revenus  | 0,83          | 0,73          | 0,25          |
| Total des charges  | (0,09)        | (0,10)        | (0,05)        |
| Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période  | 0,04          | (0,15)        | (0,22)        |
| Profits latents (pertes latentes) pour la période  | (0,12)        | 1,62          | 0,04          |
| <b>Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation<sup>2</sup></b> | <b>0,66</b>   | <b>2,10</b>   | <b>0,02</b>   |
| <b>Distributions :</b>   |               |               |               |
| Du revenu de placement (sauf les dividendes)   | (0,82)        | (1,09)        | (0,18)        |
| Des dividendes   | -             | -             | -             |
| Des gains en capital   | -             | -             | -             |
| Remboursement de capital   | -             | -             | (0,02)        |
| <b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>   | <b>(0,82)</b> | <b>(1,09)</b> | <b>(0,20)</b> |
| <b>Valeur liquidative à la fin de la période</b>   | <b>9,50</b>   | <b>9,67</b>   | <b>9,82</b>   |

## Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série I

|  | 2024<br>(\$)  | 2023<br>(\$)  | 2022<br>(\$)  |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Valeur liquidative au début de la période  | 10,13         | 9,81          | 10,00         |
| <b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :</b>                            |               |               |               |
| Total des revenus  | 0,86          | 0,72          | 0,25          |
| Total des charges  | (0,01)        | (0,01)        | -             |
| Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période  | 0,06          | (0,03)        | (0,22)        |
| Profits latents (pertes latentes) pour la période  | (0,15)        | 0,35          | 0,02          |
| <b>Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation<sup>2</sup></b> | <b>0,76</b>   | <b>1,03</b>   | <b>0,05</b>   |
| <b>Distributions :</b>   |               |               |               |
| Du revenu de placement (sauf les dividendes)   | (0,81)        | (0,71)        | (0,23)        |
| Des dividendes   | -             | -             | -             |
| Des gains en capital   | -             | -             | -             |
| Remboursement de capital   | -             | -             | (0,02)        |
| <b>Distributions annuelles totales<sup>3</sup></b>   | <b>(0,81)</b> | <b>(0,71)</b> | <b>(0,25)</b> |
| <b>Valeur liquidative à la fin de la période</b>   | <b>10,08</b>  | <b>10,13</b>  | <b>9,81</b>   |

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnelles du Fonds, ou les deux.

## Ratios et données supplémentaires

### Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série A

|  | 2024   | 2023  | 2022  |
|--|--------|-------|-------|
| Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) <sup>1</sup>                    | 506    | 390   | 285   |
| Nombre de titres en circulation (en milliers) <sup>1</sup>                         | 50     | 39    | 29    |
| Ratio des frais de gestion (%)   | 1,55   | 1,61  | 1,61  |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) <sup>2</sup> | 1,55   | 1,61  | 1,61  |
| Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>                                       | -      | -     | -     |
| Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>                                  | 119,73 | 86,28 | 24,56 |
| Valeur liquidative par titre (\$) <sup>1</sup>                                     | 10,09  | 10,04 | 9,82  |

### Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série F

|  | 2024   | 2023  | 2022  |
|--|--------|-------|-------|
| Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) <sup>1</sup>                    | 6 662  | 2 696 | 10    |
| Nombre de titres en circulation (en milliers) <sup>1</sup>                         | 701    | 279   | 1     |
| Ratio des frais de gestion (%)   | 0,94   | 1,02  | 1,03  |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) <sup>2</sup> | 0,94   | 1,02  | 1,03  |
| Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>                                       | -      | -     | -     |
| Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>                                  | 119,73 | 86,28 | 24,56 |
| Valeur liquidative par titre (\$) <sup>1</sup>                                     | 9,50   | 9,67  | 9,82  |

### Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life – série I

|  | 2024    | 2023    | 2022    |
|--|---------|---------|---------|
| Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) <sup>1</sup>                    | 208 199 | 163 568 | 153 177 |
| Nombre de titres en circulation (en milliers) <sup>1</sup>                         | 20 649  | 16 150  | 15 611  |
| Ratio des frais de gestion (%)   | 0,11    | 0,11    | 0,11    |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) <sup>2</sup> | 0,11    | 0,11    | 0,11    |
| Ratio des frais d'opération (%) <sup>3</sup>                                       | -       | -       | -       |
| Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>                                  | 119,73  | 86,28   | 24,56   |
| Valeur liquidative par titre (\$) <sup>1</sup>                                     | 10,08   | 10,13   | 9,81    |

<sup>1</sup> Les données sont au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

<sup>2</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) y compris le pourcentage des charges de fonds de fonds attribué au Fonds pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>3</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

<sup>4</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable qu'un épargnant réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

# Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

## Frais de gestion

Les frais de gestion annuels maximums payés par le Fonds représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de titres, exclusion faite des taxes applicables et des frais d'exploitation. Ils s'accumulent quotidiennement et sont payés au gestionnaire mensuellement à terme échu. Les frais de gestion servent à payer les services de conseil en portefeuille et en placement, la surveillance de tout prestataire de services, les activités de marketing et de promotion, la planification des placements et de la vente de titres du Fonds, les services d'administration générale du Fonds ainsi que les commissions de vente et de suivi versées aux courtiers.

Voici les pourcentages et les principaux services payés à même les frais de gestion :

|                                | En pourcentage des frais de gestion   |   |  |
|--------------------------------|---------------------------------------|---|--|
|                                | Frais de gestion annuels maximums (%) | Rémunération du courtier (%) <sup>*</sup> | Services d'administration générale, services de conseil en placement et profit (%) |
| Titres de série A              | 1,20                                  | 37  | 63   |
| Titres de série F              | 0,70                                  | -   | 100  |
| Titres de série I <sup>‡</sup> | -                                     | -   | 100  |

\* Comprend les commissions de ventes et de suivi.

‡ Les frais de gestion de la série I ne sont pas payés par le fonds. Les épargnants qui achètent des titres de série I négocient et paient les frais de gestion directement au gestionnaire.

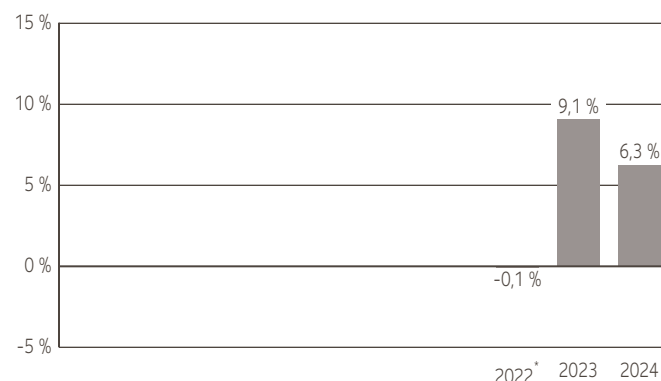
## Rendement passé

L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement, ni d'autres frais optionnels ou de l'impôt à payer par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

## Rendement annuel

Le graphique ci-après présente le rendement annuel du Fonds pour la période considérée. Il indique, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice.

### Titres de série A – Rendement annuel pour la période close le 31 décembre 2024



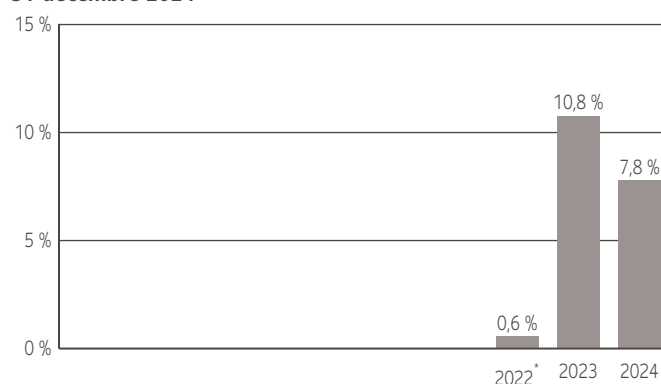
\* Pour la période du 18 juillet 2022 au 31 décembre 2022.

### Titres de série F – Rendement annuel pour la période close le 31 décembre 2024



\* Pour la période du 18 juillet 2022 au 31 décembre 2022.

### Titres de série I – Rendement annuel pour la période close le 31 décembre 2024



\* Pour la période du 18 juillet 2022 au 31 décembre 2022.

## Rendement composé annuel

Le tableau compare les rendements totaux composés annuels historiques des titres de séries A, F et I du Fonds à ceux de l'indice de référence suivant et de l'indice général, le cas échéant :

L'indice de référence est composé de ce qui suit : 50,0 %, indice ICE Bank of America Merrill Lynch U.S. High Yield (couvert en \$ CA)



# Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

50,0 %, indice Morningstar LSTA Leveraged Loan (couvert en \$ CA)

Les titres de série A ont dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice de référence depuis la date de création et au cours du dernier exercice.

Le tableau suivant présente l'indice général ou les indices généraux :

Indice général – indice des obligations universelles FTSE Canada

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à ceux de l'indice de référence et de l'indice ou des indices généraux, le cas échéant, se trouve dans la section « Résultats d'exploitation ».

|                     | 1 an  | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Date de début du calcul du rendement <sup>1, 2, 3</sup> |
|---------------------|-------|-------|-------|--------|---|
| Série A             | 6,3 % | -     | -     | -      | 6,1 %   |
| Série F             | 6,9 % | -     | -     | -      | 6,8 %   |
| Série I             | 7,8 % | -     | -     | -      | 7,7 %   |
| Indice de référence | 7,7 % | -     | -     | -      | 9,1 %   |
| Indice général      | 4,2 % | -     | -     | -      | 4,2 %   |

<sup>1)</sup> La date de début du calcul du rendement des titres de série A est le 18 juillet 2022.

<sup>2)</sup> La date de début du calcul du rendement des titres de série F est le 18 juillet 2022.

<sup>3)</sup> La date de début du calcul du rendement des titres de série I est le 18 juillet 2022.

## DESCRIPTION DES INDICES

L'indice ICE Bank of America Merrill Lynch U.S. High Yield (couvert en \$ CA) est conçu pour suivre le rendement des titres de créance de sociétés de qualité moindre libellés en dollars américains et émis sur le marché américain.

L'indice Morningstar LSTA Leveraged Loan Index (couvert en \$ CA) est un indice général conçu pour reproduire le rendement des facilités en dollars américains sur le marché des prêts à fort levier.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'obligations d'État et de sociétés de première qualité, à taux nominal fixe, émises au Canada et libellées en dollars canadiens, d'une durée jusqu'à l'échéance d'au moins un an.

## Aperçu du portefeuille \*

Au 31 décembre 2024

## Les 25 principaux titres

| Titres  | Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%) |
|---|---|
| 1 Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 5,2   |
| 2 TransDigm Inc., 6,83 %, 28 février 2031   | 1,5   |
| 3 HUB International Ltd., 7,38 %, 31 janvier 2032                                       | 1,1   |
| 4 Asurion LLC, 8,71 %, 19 août 2028   | 1,0   |
| 5 Cloud Software Group Inc., 8,25 %, 30 juin 2032                                       | 0,9   |
| 6 Allied Universal Holdco LLC, 7,88 %, 15 février 2031                                  | 0,9   |
| 7 CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp., 6,38 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2029 | 0,9   |
| 8 Medline Borrower LP, 6,61 %, 23 octobre 2028  | 0,9   |
| 9 Caesars Entertainment Inc., 6,61 %, 27 janvier 2031                                   | 0,8   |
| 10 UKG Inc., 7,62 %, 31 janvier 2031  | 0,8   |
| 11 Neptune Bidco US Inc., 9,29 %, 15 avril 2029   | 0,8   |
| 12 United Rentals North America Inc., 6,13 %, 15 mars 2034                              | 0,7   |
| 13 American Airlines Inc., 8,50 %, 15 mai 2029  | 0,7   |
| 14 1011778 BC ULCL / New Red Finance Inc., 4,00 %, 15 octobre 2030                      | 0,7   |
| 15 Venture Global LNG Inc., 8,13 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028                           | 0,7   |
| 16 MH Sub I LLC, 8,82 %, 25 avril 2028  | 0,7   |
| 17 OneMain Finance Corp., 7,13 %, 15 novembre 2031                                      | 0,7   |
| 18 Boxer Parent Co., Inc., 8,34 %, 30 juillet 2031                                      | 0,7   |
| 19 Univision Communications Inc., 8,50 %, 31 juillet 2031                               | 0,7   |
| 20 Clear Channel Outdoor Holdings Inc., 8,49 %, 23 août 2028                            | 0,6   |
| 21 AssuredPartners Inc., 7,86 %, 10 février 2031  | 0,6   |
| 22 Central Parent Inc., 7,58 %, 6 juillet 2029  | 0,6   |
| 23 Garda World Security Corp., 7,90 %, 1 <sup>er</sup> février 2029                     | 0,6   |
| 24 Alliant Holdings Intermediate LLC / Alliant Holdings Co., 6,75 %, 15 octobre 2027    | 0,6   |
| 25 Boost Newco Borrower LLC, 6,83 %, 31 janvier 2031                                    | 0,6   |
|   | <b>24,0</b>                                       |
| <b>Valeur liquidative totale (en milliers)</b>  | <b>215 367 \$</b>                                 |

## Répartition par secteur

|   | Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%) |
|---|---|
| Obligations de sociétés américaines     | 90,0  |
| Obligations de sociétés internationales | 7,4   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,2   |
| Obligations de sociétés canadiennes     | 4,7   |
| Autres actifs, moins les passifs        | (7,3)   |
|   | <b>100,0</b>                                      |



# Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

## Répartition de l'actif

|   | Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%) |
|---|---|
| Titres à revenu fixe américains         | 90,0  |
| Titres à revenu fixe internationaux     | 7,4   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,2   |
| Titres à revenu fixe canadiens          | 4,7   |
| Autres actifs, moins les passifs        | (7,3)   |
|   | <b>100,0</b>                                      |

\* Information au 31 décembre 2024. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le portefeuille du Fonds. À moins d'indication contraire, il est question de positions acheteur. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles de ces titres, sans frais, en composant le 1-877-344-1434, en consultant notre site Web à l'adresse [www.placementsmondiauxsunlife.com](http://www.placementsmondiauxsunlife.com) ou en nous envoyant un courriel à l'adresse [info@placementsmondiauxsunlife.com](mailto:info@placementsmondiauxsunlife.com).

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment ses stratégies, ses résultats d'exploitation, son rendement et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent. Ils sont fondés sur les convictions, les prévisions et les projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, par nature, assujettis notamment à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le fonds et divers facteurs économiques. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui pourraient être exprimés ou supposés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs pourraient inclure, notamment, des facteurs généraux d'ordre économique et politique et des facteurs liés au marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, la concurrence, les changements technologiques, ainsi que les changements de réglementation ou des lois fiscales, et les pandémies. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses qui sont actuellement jugées raisonnables par la direction, le gestionnaire ne peut garantir aux épargnants actuels ou éventuels que les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « objectif » et autres expressions analogues caractérisent les énoncés prospectifs. Le gestionnaire ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou pour tenir compte de nouvelles informations ou de la survenance d'événements imprévus, sauf si la loi l'exige.

# RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

## Mandat privé de titres de créance spécialisés Crescent Sun Life

Gestion d'actifs PMSL inc.  
1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6  
Téléphone : 1-877-344-1434 | Télécopieur : 416-979-2859  
[info@placementsmondiauxsunlife.com](mailto:info@placementsmondiauxsunlife.com)  
[www.placementsmondiauxsunlife.com](http://www.placementsmondiauxsunlife.com)